MATIERES NATURELLES ANIMALES

Cuir

Données de marché

— La France est le 3e exportateur de peaux brutes et le 15e exportateur mondial en tannerie/mégisserie[1].

Propriétés

— Longue durée de vie, très bonne résistance à l'abrasion, respirant, souple, se patine en vieillissant.
— Le **tannage minéral au chrome** représente 80 à 85% des développements sur le marché, il permet d'obtenir des peaux souples avec une bonne élasticité, une grande résistance et offre une large variété de couleurs et finitions.
— Le **tannage à l'aluminium** est une alternative au chrome qui confère de beaux coloris vifs aux ovins et caprins.
— Le **tannage végétal** représente 10 à 15% des produits, les actifs tannants extraits d'écorces d'arbres, feuilles, racines donnent un aspect authentique, et des cuirs denses, très résistants, qui évoluent avec le temps. Ils sont privilégiés dans leurs coloris naturels car il est difficile d'obtenir des coloris vifs sur ces cuirs. Propension au marquage.
— Les **tannages synthétiques dits metal free**, sont obtenus avec des agents tannants issus de polymères de synthèse. L'objectif est de retrouver des caractéristiques similaires à celles du tannage au chrome en terme de souplesse, résistance à l'abrasion, et de larges gammes de couleurs.

RESSOURCES
— Valorisation de sous-produits de l'industrie alimentaire pour les bovins, ovins, caprins.
— Les cuirs exotiques sont encadrés par le CITES[2].

FIN DE VIE
— Recyclable mécaniquement.
— Bonne valorisation énergétique des cuirs broyés[3].

EAU
— Process très consommateurs en eau.
— S'assurer d'un traitement rigoureux des effluents, quelque soit le type de tannage (minéral/chrome, végétal, synthétique).
— Préférer les process en boucle fermée où les eaux sont traitées et réemployées.

CERTIFICATIONS
— **Aspects environnementaux** *Leather Working Group*
— **Recyclé** *RCS* / *GRS*

ÉNERGIE
— Procédés peu énergivores.
— Favoriser l'emploi d'énergies renouvelables.

SOURCING RESPONSABLE
— Approvisionnement local : cuirs européens, répondant à des réglementations strictes.
— Cuirs certifiés *Leather Working Group*
— Cuirs recyclés.
— Permis CITES[2] pour les peaux exotiques.

SUBSTANCES
— Contrôler les intrants chimiques, les boues et effluents industriels du tannage.
— Veiller aux techniques de filtrations des émissions.

TOXICITÉ HUMAINE
— Le tannage au sulfate de chrome III est à monitorer avec attention pour qu'il ne s'oxyde pas en Chrome VI, cependant les taux sont très encadrés en Europe, 3mg/kg.
— Le chrome VI peut être allergisant au contact de la peau, et peut être toxique/cancérigène si inhalé ou ingéré.

1. CNC
2. *Convention on International Trade of Endangered Species*
3. CTC